



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2016-13

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 4 octobre 2016, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur une demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 293, chemin du Mont-Shefford (lot #4 179 836), en zone RV-2.

Cette demande consiste à autoriser la division du lot pour créer deux lots dont l'un n'aurait pas la largeur sur rue minimale prescrite par le *Règlement de lotissement* #2005-420.

En effet, le second lot créé par la division cadastrale aurait une largeur de 59,51 m alors qu'à l'article 37 du *Règlement de lotissement* #2005-420, la norme est de 75 m minimalement pour un lot ayant une pente de plus de 12% et muni d'un plateau de plus de 2 000 m².

La demande de dérogation mineure porte donc sur différence de 15,49 m entre la largeur du lot prévu et la norme prescrite au *Règlement de lotissement* #2005-420.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de ladite séance du 4 octobre 2016.

Fait à Shefford, le 14 septembre 2016.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma


Sylvie Gougeon